

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
CREUSE CONFLUENCE**

**COMPTE RENDU DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU
MERCREDI 27 MARS 2019 A ST JULIEN LE CHATEL**

Date de la Convocation	14/03/19
En exercice	58
Présents	44
Absents	14
Pouvoirs	1
Excusés	10
Non Excusés	4

L'An Deux Mille dix-neuf, le vingt-sept mars, à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes « Creuse Confluence », s'est réuni à la salle polyvalente de St Julien le Chatel, sous la présidence de Monsieur Nicolas SIMONNET.

Présents :

- MM. : ALANORE J.B, ASPERTI P., AUJOURD'HUI M., BEUZE D., BRIAULT T., CHASSAGNE G., CHIRADE G., COLLINET F., COUTURIER L., DECARD J., DELCUZE M., DURAND D., DUTHEIL B., FOULON F., GRIMAUD H., HENRY G., JOUANNETON M., JULLIARD C., LESAGE M., MALLERET D., MERAUD S., MORLON P., ORSAL P., PAPINEAU B., RIVA F., SAINTEMARTINE J.C. SIMONNET N. THOMAZON G., TILLET F., TOURAND B., TOURAND C., TURPINAT V., VICTOR C.
- MMES. : AUFRERE M., BRIAT O., BUNLON M-C., CHARDIN M-H., FERRION M., GLOMEAUD N., HENRY E., MARTIN J., PIERRON M-T., ROBY C., VIALLE M-T.

Excusés :

- MM. : BANVILLE J., CONSTANTIN J., JANNOT S. (pouvoir à RIVA F.) ; PICHON R., ROBY J-P., THOMAZON Y.,
- MMES. : ANNEQUIN A., CREUZON C., GRAVERON C., ROMAINE R.

Absents (es) (non excusés (es)) :

- MM. : DERBOULE R., PRUCHON J.
- MME. : BRIDOUX A., LEMOINE M-T.,

Secrétaire de séance : Madame ROBY Catherine

Mot d'accueil de la Commune de St Julien le Chatel

Informations

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur l'ajout de deux délibérations à l'ordre du jour de ce Conseil Communautaire. Il s'agit de la création d'une régie pour l'encaissement des loyers pour l'espace de coworking à la Boutique à Boussac ainsi que la création d'un poste de coordonnateur/trice pour le service écoles.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'ajout des deux délibérations citées ci-dessus.

Approbation du compte rendu du Conseil Communautaire du mercredi 13 février 2019.

- Approuvé à l'unanimité

En quelques mots

Monsieur Simonnet rappelle à l'Assemblée que la situation financière de la Communauté de Communes se consolide. Il précise que l'EPCI a effectué 120 projets/actions dans l'année, ce qui montre des signes forts et une bonne capacité d'autofinancement.

Depuis 2017, la Communauté de Communes se construit et au prochain Conseil Communautaire, il faudra voter les budgets pour la dernière année (fin du mandat).

1- Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.) :

Monsieur Simonnet demande à Madame Jouanny, directrice de la Communauté de Communes, de présenter les éléments financiers.

a) Capacité d'Autofinancement (CAF)

Madame Jouanny rappelle que l'EPCI dispose de 35 budgets mais pour étudier la CAF, seuls les principaux budgets sont pris en compte. Elle fait savoir que la CAF Brute correspond aux Recettes Réelles de Fonctionnement moins les Dépenses Réelles de Fonctionnement et la CAF Nette à la CAF Brute moins l'annuité de la Dette (Capital).

Il est présenté la Capacité d'Autofinancement des principaux Budgets : Budget Principal et Budgets Annexes (Aménagement de logements, Micro-Crèche/Ram, Maison Médicale, Piscine, Médiathèque, Cinéma, Maison de Santé).

- Rappel de la CAF de l'année 2017

Année 2017	TOTAL GLOBAL
Dépenses réelles Fonctionnement (1 085 373 € de subvention d'équilibre aux budgets annexes)	9 141 209,31 €
Recettes réelles Fonctionnement	9 786 058,03 €
CAF BRUTE	644 848,72 €
ANNUITE DE LA DETTE (capital)	305 302,31 €
CAF NETTE	339 546,41 €

Année 2017	ASSAINISSEMENT
Dépenses réelles Fonctionnement	112 823,15 €
Recettes réelles Fonctionnement	70 248,62 €
CAF BRUTE	- 42 574,53 €
ANNUITE DE LA DETTE (capital)	32 638,55 €
CAF NETTE	- 75 213,08 €

RAR : - 205 267 €

➤ Présentation de la CAF pour l'année 2018

Année 2018	TOTAL GLOBAL	Année 2018	ASSAINISSEMENT
Dépenses réelles Fonctionnement (396 111 € de subvention d'équilibre aux budgets annexes)	8 876 837,79 €	Dépenses réelles Fonctionnement	391 424,46 €
Recettes réelles Fonctionnement	9 834 368,67 €	Recettes réelles Fonctionnement	952 699,21 €
CAF BRUTE	957 530,88 €	CAF BRUTE	561 274,75 €
ANNUITE DE LA DETTE (capital)	262 797,01 €	ANNUITE DE LA DETTE (capital)	127 318,22 €
CAF NETTE	694 733,87 €	CAF NETTE	433 956,53 €
			RAR : - 320 716 €

Entre l'année 2017 et l'année 2018, la variation de la CAF Nette est positive. Elle augmente considérablement. Cette variation vient essentiellement du budget principal, puisque la subvention d'équilibre n'est que de 396 111,00 € en 2018.

La Communauté de Communes a une situation très favorable. La CAF Nette de l'Assainissement pour l'année 2017 est négatif puisqu'il n'y avait pas eu de rattachement de produits ce qui a engendré une CAF Nette déficitaire.

Madame Jouanny précise que la CAF Nette permet de financer les investissements et notamment les 20 à 30 % restant à charges.

b) Annuité de l'année 2018 et encours global de l'ensemble consolidé

Les annuités de l'année 2018 (capital et intérêts) et l'encours sont présentés en trois parties (budgets « ateliers relais », « budget principal et autres » et budgets « lotissements »). L'encours correspond au reste à payer au 31 décembre.

➤ *Ateliers Relais :*

- Total annuité : 258 398,01 € représentant 32% du montant total des annuités (tous budgets confondus)
- Total encours : 2 128 446,50 € représentant 34% du montant total de l'encours (tous budgets confondus)

➤ *Budget Principal et Budgets Annexes (Aménagement logements, Assainissement, Supérette Jarnages, Maison Médicale, Piscine, Multiple Rural Budelière, Médiathèque, Maison de Santé) :*

- Total annuité : 510 870,19 € représentant 63% du montant total des annuités (tous budgets confondus)
- Total encours : 4 107 701,07 € représentant 65% du montant total de l'encours (tous budgets confondus)

➤ *Budgets Lotissements :*

- Total annuité : 44 224,48 € représentant 5% du montant total des annuités (tous budgets confondus)
- Total encours : 52 994,41 € représentant 1% du montant total de l'encours (tous budgets confondus)

Année 2018	TOTAL (Tous les budgets confondus)
Annuité (Capital et Intérêts)	813 492,68 €
Encours (au 31/12/2018)	6 289 141,98 €

Pour l'année 2018, l'encours par habitant correspond à 361,11 €.

c) Capacité de désendettement en nombre d'années

➤ Tous budgets confondus

2017 : 2,59 années

2018 : 3,58 années

➤ Tous budgets confondus sans le budget Assainissement

2018 : 4 années

➤ Budget Assainissement

2018 : 2,67 années

d) Fiscalité – Réel 2018

	REEL
TOTAL IMPOTS MENAGES (1)	2 877 286,00 €
TOTAL IMPOTS ENTREPRISES (2)	1 837 960,00 €
TOTAL IMPOTS LOCAUX 3 = (1 + 2)	4 715 246,00 €
TOTAL (3 + TEOM+ AC négatif + FPIC + taxe de séjour + autres)	6 591 423,44 €
FNGIR	759 342,00 €
AC Positif	1 726 049,97 €
TOTAL GLOBAL (Total - FNGIR - AC positif)	4 106 031,47 €

Ménages : Madame Jouanny rappelle qu'il n'y a pas eu de changement sur les taux (ménages et entreprises) depuis 2017. Entre l'année 2017 et l'année 2018, le montant total perçu par la fiscalité des ménages a diminué, ce qui est notamment dû aux exonérations (compensées par les dotations de compensation de l'Etat).

Entreprises : Entre le réel 2017 et le réel 2018 pour la fiscalité entreprises, il y a eu une évolution positive des bases (2017 : 3 111 113,00 € ; 2018 : 3 216 144,00 €). Cette augmentation démontre une dynamique des bases. Il s'agit d'un point positif pour le territoire.

Attributions de Compensation (AC) négatives : Les AC négatives ont diminué (- 5 018,00 €) puisque depuis le 1^{er} janvier 2018, la Commune de St Priest n'est plus membre de notre territoire.

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : Le produit de TEOM a augmenté de 25 697,00 € comparé au réel perçu pour l'année 2017.

Le Total Global (4 106 031,47 €) correspond à 46% des recettes réelles du Budget Principal.

e) Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Entre le réel 2017 et le réel 2018, la somme perçue pour la Dotation Globale de Fonctionnement a diminué de 24 506,00 €, ce qui est dû notamment par le départ de la Commune de St Priest du territoire de Creuse Confluence. Au réel 2018, la DGF par habitant est d'environ 49 €.

La DGF est répartie en deux : la dotation intercommunale et la dotation de compensation.

La dotation intercommunale est calculée de cette manière : dotation de base + dotation de péréquation + garantie d'évolution + bonification – contribution au redressement des finances publiques de 2014 à 2017 (montant figé).

Une réforme de la DGF est en cours avec une application en 2019.

f) Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC)

Le FPIC est mis en place depuis 2012. Il s'agit d'une répartition entre les établissements riches et pauvres. Madame Jouanny précise que pour être bénéficiaire du FPIC, il faut toujours avoir plus de 1. En 2017, la Communauté de Communes avait 1.128 et en 2018, il est passé à 1.115, ce qui démontre que l'EPCI est moins pauvre.

Le montant du FPIC 2018 est de 547 560,00 € (perte de 18 218,00 € soit 4% par rapport au réel 2017).

Le Coefficient d'Intégration Fiscale a diminué entre 2017 et 2018, il est à présent à 0,400822. En effet, les Attributions de Compensation du secteur de Boussac étaient sur des imputations qui n'impactaient pas le CIF.

g) Simulation de calcul des dépenses moyennes mensuelles sans perception de recettes de fonctionnement

La simulation présentée comprend uniquement le budget principal. Si l'état ne verse pas de contributions directes ou de dotations (1/12^{ème} par mois) à la Communauté de Communes Creuse Confluence, celle-ci pourra subvenir aux dépenses de fonctionnement pendant 6 mois. Pour rappel, en 2017 la Communauté de Communes pouvait subvenir aux dépenses de fonctionnement pendant 4,76 mois.

h) Taux

CFE (28,82%)	2 ans (taux identique depuis 2018)
TH (13 %)	12 ans (taux identique 2029)
TFB (2,31%)	12 ans (taux identique 2029)
TFNB (7,68%)	12 ans (taux identique 2029)

Pour conclure ce Débat d'Orientation Budgétaire, Monsieur le Président précise que ces données montrent que la Communauté de Communes a une situation financière saine.

2- Résultats Financiers 2018 :

a) Dépenses/Recettes de Fonctionnement

- Montant total des dépenses de fonctionnement : 10 438 404,81 € soit 79% correspondant au Budget Principal et 21% aux Budgets Annexes
- Montant total des recettes de fonctionnement : 11 037 890,22 € soit 83% correspondant au Budget Principal et 17% aux Budgets Annexes

b) Dépenses/Recettes d'Investissement

- Montant total des dépenses d'investissement : 3 014 488,99 € soit 64% correspondant au Budget Principal et 36% aux Budgets Annexes
- Montant total des recettes d'investissement : 3 721 628,64 € soit 70% correspondant au Budget Principal et 30% aux Budgets Annexes

c) Budget Principal

- Fonctionnement
 - Dépenses de fonctionnement: 8 266 442,54 €
 - Recettes de fonctionnement: 9 156 144,48 €
 - Subvention d'équilibre aux budgets annexes: - 396 111,00 €
 - Résultat de clôture à affecter (avec report N-1): 3 500 215,59 €
 - ✓ Résultat 2018 reporté: 3 500 215,59 €
- Investissement
 - Dépenses d'investissement: 1 089 740,10 €
 - Recettes d'investissement: 1 101 362,91 €
 - Résultat reporté (avec report N-1): 476 607,66 €
 - Restes à réaliser: -36 852,00 €
 - Résultat de clôture : 439 755,66 €

d) Budgets Annexes Piscine, Cinéma, Médiathèque, Crèche

- Fonctionnement
 - Dépenses de fonctionnement: 902 129,00 €
 - Recettes de fonctionnement: 347 998,81 €
 - Subvention d'équilibre du budget principal: 340 148,13 €
 - Résultat de clôture à affecter (avec report N-1): 3 876,65 €
 - ✓ Affectation à l'investissement: 2 192,33 €
 - ✓ Résultat 2018 reporté: 1 645,20 €
- Investissement
 - Dépenses d'investissement: 129 713,86 €
 - Recettes d'investissement: 111 214,89 €
 - Résultat reporté (avec report N-1): 476 682,70 €
 - Restes à réaliser: -32 348,00 €
 - Affectation du fonctionnement : 2 192,33 €
 - Résultat de clôture : 446 527,03 €

e) Budgets Annexes Lotissements, Zones artisanales

- Fonctionnement
 - Dépenses de fonctionnement: 179 514,99 €
 - Recettes de fonctionnement: 137 710,82 €
 - Subvention d'équilibre du budget principal: 1 703,07 €
 - Résultat de clôture à affecter (avec report N-1): 64 691,11 €
 - ✓ Affectation à l'investissement: 4 789,66 €
 - ✓ Résultat 2018 reporté: 59 901,45 €
- Investissement

• Dépenses d'investissement:	114 335,11 €
• Recettes d'investissement:	290 979,18 €
• Résultat reporté (avec report N-1):	-184 946,88 €
• Restes à réaliser:	- €
• Affectation du fonctionnement:	4 789,66 €
• Résultat de clôture :	-180 157,22 €

f) Budgets Annexes Ateliers Relais et Autres Bâtiments

- Fonctionnement	
• Dépenses de fonctionnement:	343 562,25 €
• Recettes de fonctionnement:	518 810,69 €
• Subvention d'équilibre du budget principal:	24 621,80 €
• Résultat de clôture à affecter (avec report N-1):	435 282,26 €
✓ Affectation à l'investissement:	231 054,55 €
✓ Résultat 2018 reporté:	204 227,71 €
- Investissement	
• Dépenses d'investissement:	394 008,15 €
• Recettes d'investissement:	484 042,13 €
• Résultat reporté (avec report N-1) :	60 791,68 €
• Restes à réaliser:	-44 278,36 €
• Affectation du fonctionnement :	231 054,55 €
• Résultat de clôture :	247 567,87 €

g) Budgets Annexes Assainissement, SPANC

- Fonctionnement	
• Dépenses de fonctionnement:	641 433,36 €
• Recettes de fonctionnement:	787 086,20 €
• Subvention d'équilibre du budget principal:	- €
• Résultat de clôture à affecter (avec report N-1):	689 521,02 €
○ Dont transferts des résultats des communes:	430 358,98 €
✓ Affectation à l'investissement:	265 379,62 €
✓ Résultat 2018 reporté:	424 141,40 €
- Investissement	
• Dépenses d'investissement:	513 110,70 €
• Recettes d'investissement:	391 257,17 €
• Résultat reporté (avec report N-1):	72 872,53 €
• Dont transferts des résultats des communes:	69 133,30 €
• Restes à réaliser:	-320 716,03 €
• Affectation du fonctionnement :	265 379,62 €
• Résultat de clôture :	17 536,12 €

h) Budgets Annexes Santé

- Fonctionnement	
• Dépenses de fonctionnement:	105 322,67 €
• Recettes de fonctionnement:	90 139,22 €
• Subvention d'équilibre du budget principal:	29 638,00 €

•	Résultat de clôture à affecter (avec report N-1):	29 935,48 €
✓	Affectation à l'investissement:	8 762,65 €
✓	Résultat 2018 reporté:	21 172,83 €
-	Investissement	
•	Dépenses d'investissement:	773 581,07 €
•	Recettes d'investissement:	1 342 772,36 €
•	Résultat reporté (avec report N-1):	-78 661,96 €
•	Restes à réaliser:	275 646,45 €
•	Affectation du fonctionnement :	8 762,65 €
•	Résultat de clôture :	205 747,14 €

Les principaux investissements effectués au cours de l'année 2018 sont :

- Les Maisons de Santé sur les Communes de Chambon-sur-Voueize et Evaux-les-Bains
- La STEP sur la Commune de Ladapeyre
- L'achat de bacs roulants pour la collecte des ordures ménagères (secteur Evaux-Chambon)
- Un véhicule pour les ordures ménagères
- Le déploiement de la fibre
- La climatisation du Pôle Santé de Boussac...

Délibérations :

Délib n°2019/31 – Approbation des comptes de gestion 2018 : budget principal et budgets annexes

- Adoptée à l'unanimité

Budget Principal :

- Compte administratif

Délib n°2019/32 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Budget Principal)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/67 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40000 Principal

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe ZAI Boussac :

- Compte administratif

Délib n°2019/33 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (ZAI Boussac)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/68 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40002 ZAI

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Aménagement Logements :

- Compte administratif

Délib n°2019/34 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Aménagement Logements)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/69 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40003 Aménagement de Logements

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Pâtisserie Comtes de la Marche :

- Compte administratif

Délib n°2019/35 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Pâtisserie Comtes de la Marche)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/70 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40004 Pâtisseries Comtes de la Marche

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Assainissement :

- Compte administratif

Délib n°2019/36 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Assainissement)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/71 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40005 Assainissement

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Lotissement Jarnages :

- Compte administratif

Délib n°2019/37 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Lotissement Jarnages)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/101 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40006 Lotissement Jarnages

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Lotissement Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/38 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Lotissement Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/72 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40007 Lotissement Gouzon

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe ZAC de Bellevue :

- Compte administratif

Délib n°2019/39 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (ZAC Bellevue)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/73 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40008 ZAC Bellevue

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Supérette Jarnages :

- Compte administratif

Délib n°2019/40 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Supérette Jarnages).

- Affectation des résultats

Délib n°2019/74 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40009 Supérette Jarnages

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Atelier Electricité Plomberie Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/41 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Atelier Electricité Plomberie Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/75 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40010 Atelier Electricité Plomberie Gouzon

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe SPANC Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/42 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (SPANC Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/76 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40011 SPANC Gouzon

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Maison Médicale Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/43 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Maison Médicale)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/77 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40012 Maison Médicale

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Salon de Coiffure Jarnages :

- Compte administratif

Délib n°2019/44 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Salon de Coiffure Jarnages)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/78 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40013 Salon de Coiffure Jarnages

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Atelier Distribution Presse Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/45 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Atelier Distribution Presse Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/79 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40014 Atelier Distribution presse

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Boulangerie Parsac :

- Compte administratif

Délib n°2019/46 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Boulangerie Parsac)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/80 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40015 Boulangerie Parsac

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Service SAD Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/47 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Service SAD Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/81 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40016 Service SAD Gouzon

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Nataquashop :

- Compte administratif

Délib n°2019/48 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (NATAQUASHOP)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/82 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40017 NATAQUASHOP

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Atelier Traiteur Jarnages :

- Compte administratif

Délib n°2019/49 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Atelier Traiteur Jarnages)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/83 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40018 Atelier Traiteur Jarnages

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Bâtiment Gouzon Troc :

- Compte administratif

Délib n°2019/50 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Bâtiment Gouzon Troc)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/84 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40019 Bâtiment Gouzon Troc

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Micro-crèche et Ram Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/51 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Micro crèche et RAM Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/85 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40021 Micro Crèche RAM Gouzon

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Bâtiment Euroréservoir Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/52 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Bâtiment EURORESERVOIR Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/86 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40022 Bat EURORESERVOIR Gouzon

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Bâtiment Fioul Parsac :

- Compte administratif

Délib n°2019/53 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Bâtiment Fioul Parsac)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/87 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40023 Bat Fioul Parsac

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Atelier Chaudronnerie Gouzon :

- Compte administratif

Délib n°2019/54 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Atelier Chaudronnerie Gouzon)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/88 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40024 Atelier Chaudronnerie Gouzon

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Bâtiment Stockage Jarnages :

- Compte administratif

Délib n°2019/55 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Bâtiment Stockage Jarnages)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/89 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40025 Bâtiment Stockage Jarnages

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Salon de Coiffure Lépaud :

- Compte administratif

Délib n°2019/56 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Salon de coiffure Lépaud)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/90 - Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d'exploitation 2018 Budget 40026 Salon Coiffure Lépaud

- Adoptées à l'unanimité

Budget Annexe Piscine :

- Compte administratif

Délib n°2019/57 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Piscine)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/91 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40027 Piscine

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Atelier Allez :

- Compte administratif

Délib n°2019/58 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Atelier ALLEZ)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/92 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40028 Atelier ALLEZ

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Auberge Budelière :

- Compte administratif

Délib n°2019/59 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Auberge Budelière)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/93 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40029 Auberge Budelière

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Multiple Rural Budelière :

- Compte administratif

Délib n°2019/60 - DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Multiple Rural Budelière)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/94 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40030 Multiple Rural

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Médiathèque :

- Compte administratif

Délib n°2019/61 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Médiathèque)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/102 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40031 Médiathèque

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Aménagement de Zones :

- Compte administratif

Délib n°2019/62 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Aménagement de Zones)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/95 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40032 Aménagement de zones

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Atelier Relais Lussat :

- Compte administratif

Délib n°2019/63 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Atelier relais Lussat)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/96 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40033 Atelier Relais Lussat

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Cinéma ALPHA :

- Compte administratif

Délib n°2019/64 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Cinéma ALPHA)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/97 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40034 Cinéma

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Spanc :

- Compte administratif

Délib n°2019/65 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (SPANC)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/98 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40035 SPANC Evaux

- Adoptées à l’unanimité

Budget Annexe Maison de Santé Evaux/Chambon :

- Compte administratif

Délib n°2019/66 – DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2018 (Maison de Santé)

- Affectation des résultats

Délib n°2019/99 – Délibération sur le compte administratif 2018 – Affectation du résultat d’exploitation 2018 Budget 40036 Maison de Santé

- Adoptées à l’unanimité

**3- Point sur les projets d'investissements à inscrire aux budgets 2019 (proposition de projets)/
Compte rendu des Commissions Thématiques :**

a) Développement économique

❖ Extension du bâtiment MCT Déménagement :

Les travaux sont en cours de réalisation et devraient se terminer en Mai.

❖ Bâtiment Accueil Entreprises :

- Avant-projet sommaire et plan de financement

Le projet de Bâtiment d'Accueil d'Entreprises comprend 4 cellules « ateliers » (3 de 400 m² et 1 de 660 m²) avec un sanitaire/douche par atelier et d'un branchement permettant la mise en place d'un bungalow de bureaux/vestiaires.

La partie administrative (au rez-de-chaussée et à l'étage) disposera de bureaux, de sanitaires/vestiaires et d'une salle de repos (avec kitchenette).

Le montant prévisionnel du projet est de 1 063 005,00 € HT, subventionné à 40% par de la DETR (soit 425 202,00 euros).

L'avant-projet sommaire et le plan de financement sont approuvés à l'unanimité par les membres de l'Assemblée.

- Résultats Consultation

Le projet de bâtiment d'Accueil d'Entreprises nécessite de consulter des entreprises pour les missions de Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé mais également pour le Contrôle Technique. Ces consultations sont obligatoires afin de permettre le bon déroulement des travaux et éviter les sinistres.

Délib n°2019/122 – Bâtiment Accueil d'Entreprises - Résultats Consultation Mission de Contrôle Technique

Monsieur le Président fait savoir que quatre bureaux ont été consultés et ont répondu comme suit :

MISSION CONTRÔLE TECHNIQUE ET CONTROLE/VERIFICATION AVANT MISE SOUS TENSION DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES	TOTAL H.T.	TOTAL TTC
BUREAU VERITAS	Pas de réponse	Pas de réponse
APAVE	3 700 €	4 440 €
QUALICONSULT	3 950 €	4 740 €
SOCOTEC	Pas de réponse	Pas de réponse

Il propose de retenir les offres du bureau APAVE sachant qu'elles sont financièrement les plus intéressantes et que les prestations sont de qualités.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité de suivre cette proposition et dit que le bureau APAVE effectuera les missions de contrôle technique et de vérification électrique.

Délib n°2019/123 – Bâtiment Accueil d'Entreprises - Résultats Consultation Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé

La Communauté de Communes a l'obligation de faire appel à un Coordonnateur Sécurité et Protection de la Santé (SPS) lorsqu'il y a plusieurs entreprises en même temps sur le chantier.

Il précise que quatre bureaux ont été consultés et ont répondu comme suit :

MISSION SPS	TOTAL H.T.	TOTAL TTC
SOCOTEC	Pas de réponse	Pas de réponse
SARL CORDIA	1 305 €	1 566 €
VERITAS	2 265 €	2 718 €
CABINET VERLIAT	1 421 €	1 705,20 €

Monsieur le Président propose de retenir l'offre de la SARL CORDIA sachant qu'elle est financièrement la plus intéressante et qu'elle propose un nombre d'heures plus important.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité de suivre cette proposition et dit que l'entreprise SARL CORDIA effectuera la mission de SPS.

❖ Logements Intergénérationnels :

- Commune de Gouzon

Délib n°2019/109 – Création de logements intergénérationnels sur la commune de Gouzon – Approbation de l'avant-projet sommaire et demande de subvention au titre de la DETR 2019

Monsieur le Président rappelle que le projet de logements intergénérationnels sur la Commune de Gouzon consiste en la création de cinq logements de plain-pied (quatre logements seniors de 50m², un logement senior de 75m², un espace commun intérieur et extérieur et un espace commun avec couchage de 30m²). Les logements seront équipés en domotique.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT	
Achat terrain + frais notaire	913,36 €
Travaux bâtiment	595 500,00 €
Frais (réseaux, diagnostic, annonces...)	24 086,64 €
Honoraires intervenants extérieurs	77 415,00 €
TOTAL DEPENSES HT	697 915,00 €
RECETTES	
Subvention DETR 2019 (50%)	348 957,50 €
Conseil Régional	75 500,00 €
Prêt	273 457,50 €
TOTAL RECETTES	697 915,00 €

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'avant-projet sommaire ainsi que sur le plan de financement présenté.

Les membres du Conseil Communautaire approuvent à l'unanimité l'avant-projet sommaire et le plan de financement présenté.

- Commune de Jarnages

Délib n°2019/110 – Acquisition de biens immobiliers pour la création de logements intergénérationnels sur la Commune de Jarnages

Pour permettre la réalisation de six logements intergénérationnels dans le bourg de Jarnages, il est proposé d'acquérir deux bâtiments pour un total de 68 500 € :

- Premier bien cadastré section B n°293 au prix de 18 500 €
- Deuxième bien cadastré section B n°294 au prix de 50 000 €

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité d'acquérir des biens présentés ci-dessus pour la somme totale de 68 500 €.

Délib n°2019/111 – Création de logements intergénérationnels sur la commune de Jarnages – Approbation de l'avant-projet sommaire et demande de subvention au titre de la DETR 2019

Monsieur le Président rappelle que le projet de logements intergénérationnels sur la Commune de Jarnages consiste en la création de six logements dans les bâtiments présentés au préalable (deux logements seniors, deux logements jeunes couples, deux logements étudiants/apprentis, des espaces communs et une chambre commune). Les logements seront eux aussi équipés en domotique.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES HT	
Dépenses liées au foncier + frais notaire	71 771,83 €
Travaux bâtiment	623 000,00 €
Frais (réseaux, diagnostic, annonces...)	33 125,00 €
Honoraires intervenants extérieurs	80 990,00 €
TOTAL DEPENSES HT	808 886,83 €
RECETTES	
Subvention DETR 2019 (50%)	404 443,42 €
Conseil Régional	72 500,00 €
Prêt	331 943,41 €
TOTAL RECETTES	808 886,83 €

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de se prononcer sur l'avant-projet sommaire ainsi que sur le plan de financement présenté.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité l'avant-projet sommaire et le plan de financement présenté.

- Commune de Chambon-sur-Voueize

L'EHPAD « Le Chant des Rivières » de Chambon-sur-Voueize a sollicité la Communauté de Communes pour l'élaboration de logements intergénérationnels sur la Commune. Il a été proposé d'effectuer une étude de faisabilité co-financé (50% par l'EPCI / 50% par l'EHPAD).

❖ Convention annuelle avec Initiative Creuse :

Monsieur Turpinat, Vice-Président en charge du développement économique, rappelle que la Communauté de Communes a conclu une convention avec Initiative Creuse. La Communauté de Communes apporte une enveloppe de 50 000,00 € en complément de ce que peut donner Initiative Creuse pour des installations ou des reprises d'entreprises sur notre territoire.

❖ Convention annuelle avec la CCI/CMA :

Tout comme pour Initiative Creuse, la Communauté de Communes a conclu une convention avec la CCI (Chambres de Commerce et d'Industrie) et la CMA (Chambres de Métiers et de l'Artisanat). La Communauté de Communes apporte une enveloppe de 5 000,00 € pour l'accompagnement des porteurs de projets.

❖ Aides directes :

Le Conseil Communautaire a défini les aides directes pour les entreprises, soit 50 000 €. L'EPCI verse des aides aux commerces de proximité (aides financières pour les vitrines, achat de véhicule...).

❖ ZAC de Bellevue :

La Communauté de Communes a effectué des travaux sur les buses à proximité de la parcelle de l'entreprise GENESIA. Concernant la troisième tranche de travaux sur la ZAC de Bellevue, l'étude de sol, l'avant-projet détaillé et la révision du PLU sont en cours.

❖ ZA de Jarnages (Pierres Blanches) :

Le projet de ZA sur la Commune de Jarnages rencontre un problème d'accessibilité, en effet, actuellement la desserte des parcelles est compliquée.

❖ Recettes à percevoir :

- Terrains sur la ZAI de Boussac-Bourg :
 - Monsieur Rochet souhaite acquérir des parcelles pour y installer son entreprise,
 - L'entreprise DAGARD fera l'acquisition d'environ cinq hectares
- Vente des commerces de proximité
 - Jarnages : Salon de Coiffure et Supérette
 - Budelière : Multiple Rural : La Commune n'est pas d'accord sur le montant (Valeur Nette Comptable). Il y aura plus d'informations au prochain Conseil Communautaire.

❖ Sentier d'accès aux Pierres Jaumâtres :

La Communauté de Communes a préempté la parcelle qui jouxte le sentier d'accès aux Pierres Jaumâtres à hauteur de 1 500,00 €.

❖ Numérique :

- Informations :
 - Compte rendu de la réunion avec Dorsal et Axione du 06 mars 2019 pour le Jalon 1 : le déploiement est en cours sur le jalon 1. L'objectif fixé est Juin 2020 pour les Communes de Bord St Georges, Auge, Nouhant, Lépaud et Viersat et Juillet 2020 pour les Communes de Chambon-sur-Voueize (une partie), Lussat et Tardes.
 - Monsieur Turpinat alerte sur des problèmes d'adresses postales de référence dans les communes. Certaines maisons n'ont pas de numéro, ce qui engendre des erreurs pour le fibrage. Elles ne sont pas référencées chez des opérateurs et donc ne sont pas éligibles au fibrage. Il faudra que les Communes vérifient toutes les adresses.

- St Julien le Chatel : Dorsal ne souhaite pas alimenter un village de la Commune de St Julien Le Chatel par les plaques prévues sur la Commune car cela remet en question une partie de l'appel d'offres et du financement lancé sur le Jalon 1.
- Tardes : La Commune de Tardes sera fibré en deux parties (CC Creuse Confluence avec le Jalon 1 et CC Marche et Combraille en Aquitaine avec la plaque de Sannat. Le fibrage sera effectué en deux fois à trois ou quatre ans d'écart. Il précise qu'il fait le nécessaire pour que cela soit pris en compte avec la Commune d'Auzances.

b) Santé

❖ Mutualité Française

Monsieur le Président rappelle l'historique du projet avec la Mutualité Française Limousine

- Le projet était initialement porté par la Maison de Santé de Boussac suite à un appel à projets
- La MSP a donc bénéficié d'une aide de l'ARS de 70 000 €. Celle-ci a souhaité collaborer avec la Communauté de Communes et mettre cette somme à disposition pour l'ensemble du territoire.
- Dans un premier temps, il fallait identifier le besoin en médecin : 3 Médecins Généralistes et 2 Assistantes
- La Mutualité Française sera l'employeur des médecins. Les médecins salariés gagneront 5 000,00 € par mois comme expliqué au précédent conseil communautaire. Ces montants engendrent une hausse du déficit. Il est proposé que la Communauté de Communes prévoit dans son budget primitif, qui sera voté le 10 avril, la somme de 60 000 €.
- Si le Conseil Communautaire est d'accord avec le principe, le recrutement des médecins se déroulera en Mai/Juin
- La Mutualité Française recrute les médecins et met à disposition un véhicule pour les déplacements.

Il est précisé qu'une rencontre a eu lieu avec les professionnels de santé du territoire au cinéma de Gouzou. Les absents à cette réunion auront un temps d'échange avec les médecins présents. Il sera demandé aux médecins libéraux du territoire un écrit pour l'acceptation de la co-entente avec les médecins salariés.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer sur ce projet innovant.

Le Conseil Communautaire accepte le projet avec la Mutualité Française.

❖ Maison de Santé Evaux-Les-Bains

Le Docteur Leroux De Bretagne arrête la fonction de médecin à compter du 31 mars 2019.

❖ Maison Médicale de Gouzou

Délib n°2019/112 – Avenant n° 2 au bail précaire entre Monsieur LASKOWSKI, Monsieur LEMUT et la Communauté de Communes – Maison Médicale GOUZON

Monsieur le Président fait savoir que l'avenant n°1 arrive à son terme au 31 mars 2019 et qu'il faut prolonger la durée du bail précaire. Il propose que le bail soit prolongé du 1^{er} avril 2019 au 31 décembre 2019 soit neuf mois.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet d'avenant n°2 présenté.

c) Culture

- Cinéma

Délib n°2019/113 – Restructuration du cinéma d'Evaux-les-Bains — Consultation de maîtrise d'œuvre

Monsieur Henry, Vice-Président en charge de la culture fait savoir que l'étude de faisabilité a permis d'établir des orientations pour le projet. Il précise qu'il faut à présent effectuer une consultation de maîtrise d'œuvre. C'est pourquoi, Monsieur le Président propose à l'Assemblée de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour le projet de restructuration du cinéma d'Evaux-les-Bains.

Les membres de l'Assemblée acceptent à l'unanimité de recourir à une consultation de maîtrise d'œuvre.

d) SCOT

Madame La Préfète avait sollicité les EPCI et avait souligné la pertinence d'un SCOT à l'échelle départementale. Les sept EPCI ont souhaité préalablement élaborer un SCOT à une échelle supra-communautaire. Pour cela, Monsieur le Président propose un projet de convention d'Entente Intercommunale pour la réalisation d'une étude de préfiguration pour l'élaboration de SCOT à l'échelle supra-communautaire.

Délib n°2019/100 – Projet de convention d'Entente intercommunale pour la réalisation d'une étude de préfiguration pour l'élaboration de SCOT à l'échelle supra-communautaire sur les 7 EPCI du Département de la Creuse et désignation de 3 représentants

Il fait savoir que dans le cadre de cette convention d'Entente Intercommunale, la Communauté de Communes doit s'engager notamment dans la participation financière de cette étude soit environ 7 000 € (prise en charge au prorata de la population, du nombre de communes et de la superficie respective soit 16,72 % pour Creuse Confluence).

Dans le cadre de cette convention, le Conseil Communautaire doit désigner les représentants de la Communauté de Communes.

Les Conseillers Communautaires qui souhaitent être les représentants sont :

- Monsieur VICTOR Cyril
- Monsieur THOMAZON Gérard
- Monsieur TOURAND Claude

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet de convention d'Entente Intercommunale présenté et la liste des élus représentants Creuse Confluence.

Monsieur le Président informe les trois représentants qu'une réunion aura lieu vendredi 29 mars 2019.

e) Assainissement

❖ Délibérations :

Délib n°2019/120 - Tarifs 2019 pour le dépotage de boues à la STEP de Boussac

La STEP de Boussac peut recevoir les boues issues de la vidange d'ouvrages de prétraitement d'installations individuelles. En 2018, le tarif appliqué par la SAUR était de 9 € HT et celui de la Communauté de Communes était de 20 € HT.

Monsieur Lesage propose d'appliquer le tarif des années précédentes aux entreprises réalisant du dépotage de matière de vidange soit 20 € HT.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le tarif cité ci-dessus.

Délib n°2019/121 – Modification du dossier de DETR pour projet de travaux de réhabilitation du réseau d'eaux usées « rue Gustave Gibard » à Boussac

Le projet initialement prévu était la réhabilitation de 40 mètres de réseau. Toutefois, depuis le passage de la caméra, le projet doit évoluer sur 200 mètres de réseau à réhabiliter. Le projet est estimé à 89 334,75 € HT soit 107 201,70 € TTC avec 40% de DETR.

Monsieur le Vice-Président propose que le dossier de DETR soit modifié comme présenté.

Le Conseil Communautaire approuve les modifications à apporter au dossier et accepte le nouveau plan de financement.

Délib n°2019/106 – Demande de subventions DETR pour l’acquisition d’une caméra portative d’inspection des réseaux d’assainissement

L’achat d’une caméra portative d’inspection des réseaux d’assainissement permet de contrôler jusqu’à 30 mètres de réseaux. Celle-ci apporterait une aide au diagnostic des branchements des particuliers et à la planification de travaux d’intervention sur le réseau et les branchements individuels d’assainissement.

Le plan de financement est le suivant :

DEPENSES	MONTANT HT
Achat d’une caméra portative	8 885,00 €

RECETTES	MONTANTS
DETR (50%)	4 442,50 €
Autofinancement	4 442,50 €

Le Conseil Communautaire approuve à l’unanimité l’achat d’une caméra portative pour l’Assainissement ainsi que le plan de financement présenté.

❖ Projets 2019

- Achat caméra portative (Délibération ci-dessus),
- Diagnostic (Communes d’Evaux-les-Bains, Lépaud, Budelière, Bétête, et autres...),
- Création d’une STEP et de réseaux sur la Commune de Viersat,
- Travaux sur le poste de relevage et la télésurveillance sur la Commune de Chambon-sur-Voueize,
- Réhabilitation de la STEP de la Commune de Boussac-Bourg,
- Réhabilitation de la STEP de Ladapeyre et son poste de relevage,
- Travaux sur le secteur de la Maison de Retraite (2^{ème} tranche de travaux) sur la Commune de Gouzon,
- Réhabilitation des postes relevage et automatisation de la filière boues à la STEP de Gouzon
- Etude boues à Boussac
- Travaux d’assainissement au lieu-dit Gouby (Commune de St Silvain Bas le Roc) et sur la Commune d’Evaux-les-Bains,
- Travaux au lotissement Bois de Croze et « Rue Gustave Gibard » sur la Commune de Boussac,
- Curage à la lagune de Parsac (étude bathymétrique)
- Déphosphatation de la STEP de Gouzon et sécurisation des postes de relevage
- Extension du réseau « Route des Forges » sur la Commune de Gouzon
- Travaux « Grande Rue du Puy » et « Rue du Fort de la Motte » sur la Commune de Chambon
- Schéma directeur (1 lot de 7 communes)
- Révision zonage 2018 et 2019

Les projets cités ci-dessus ne seront pas tous réalisés pendant l’année 2019.

f) Environnement

❖ Délibération

Délib n°2019/114 – Convention avec EcoDDS

EcoDDS est l'éco-organisme en charge de la gestion des déchets diffus spécifiques produits par les ménages (peintures, colles, vernis...). Suite au ré-agrément d'EcoDDS pour la période 2019-2024, il convient de renouveler la convention pour permettre la poursuite de la collecte de ses déchets dans les trois déchèteries du territoire.

Monsieur Henry propose donc le projet de convention avec EcoDDS.

Le projet de convention avec EcoDDS présenté est approuvé à l'unanimité par le Conseil Communautaire.

❖ Projets

- Achat d'une benne OM d'occasion à une collectivité de la Corrèze : environ 10 000 € (Valeur Nette Comptable)
- Plateforme Déchets Verts à la Déchèterie de Parsac : Elle sera utilisable dans quinze jours.
- Aménagement de la déchèterie de Budelière :
- Achat de composteurs individuels : permettre la diminution des tonnages
- Bornes d'apport volontaire : remplacement des bornes actuelles
- Construction d'un vestiaire pour le personnel technique aux ateliers de Boussac : le vestiaire actuel est trop petit ;
- Construction d'un local technique pour le secteur Evaux-Chambon : le Conseil Départemental souhaite acheter le local technique de la Communauté de Communes ;
- Achat du terrain qui jouxte la déchèterie de Parsac
- Recrutement d'un bureau d'études pour travailler sur l'implantation des bornes enterrées dans les bourgs
- Gestion de la déchèterie de St Sylvain Bas Le Roc
- Lavage des bacs du territoire

g) Sports et Culture

La Communauté de Communes verse des fonds de concours pour les projets à vocation intercommunale :

Projets :

- Pôle sportif de Boussac
- Aménagement du stade d'Evaux-les-Bains
- Divers (ex : City Stade à Clugnat)

h) Tourisme

Monsieur Papineau, Vice-Président en charge du Tourisme présente les différents projets 2019 et les montants à prévoir sur le budget primitif 2019 :

- Versement d'une subvention annuelle : 142 000 € (montant identique à la subvention 2018). La Communauté de Communes a déjà versé un acompte de 20 000 € à l'EPIC.
- Taxe de séjour : Pour l'année 2018, la Communauté de Communes a perçu la somme de 17 000,00 € sur 35 000,00 €, toutefois, le montant restant n'a pas été rattaché. Pour 2019, il est proposé de prévoir 40 000,00 € au budget primitif.
- Etude sur le potentiel de l'Abbaye de Prébenoit à Bétête : 25 000 €
- Installation de cinq panneaux RIS + trois autres ultérieurement

- Entretien des chemins de randonnées : circuits des topoguides
- Projet de voies vertes Montluçon-Evaux : étude de faisabilité
- Aménagement intérieur et extérieur du Camion de l'Office de Tourisme (Accueil hors les murs)
- Accueil d'un étudiant STAPS (partenariat avec Creuse Tourisme)
- Partenariat avec Creuse Tourisme pour son ingénierie : 13 000 € subventionné à hauteur de 50 % dans l'appel à projets NOTT
- Travaux sur les volets et la signalétique de l'Office de Tourisme à Evaux-les-Bains
- Travaux de la carrière équestre - Association Complices de l'Attelage à Grand Champs (Commune de Gouzon)
- Installation d'un système d'oxygénation du plan d'eau à Grand Champs (Commune de Gouzon) : la chaleur entraîne une perte de poisson et donc une baisse de la fréquentation des pêcheurs. Il faut faire une recherche de financement.
- Travaux aux Pierres Jaumâtres (Deuxième tranche)

i) Petite Enfance

Délib n°2019/115 – Remboursement des frais de garderie pour l'année 2018 par les Communes de Chambon-sur-Voueize et Evaux-les-Bains

La Communauté de Communes demande aux Communes de Chambon-sur-Voueize et Evaux-les-Bains le remboursement des frais de garderie pour l'année 2018.

- Coût garderie Evaux-les-Bains 2018 : 21 913 €
- Coût garderie Chambon-sur-Voueize 2018 : 12 020 €

Le remboursement sera effectué en deux temps :

- Acompte : 50 % sur le coût annuel calculé à partir du budget prévisionnel transmis à la CAF
- Solde : différence entre le reste à charge annuel (coût réel) et la somme déjà versée

Monsieur Alanore, Vice-Président en charge de la Petite Enfance propose à l'Assemblée d'approuver la demande de remboursement des montants cités ci-dessus aux Communes de Chambon-sur-Voueize et Evaux-les-Bains.

Le Conseil Communautaire accepte le remboursement des frais de garderie pour l'année 2018 par les Communes ci-dessus et approuve le versement en deux fois.

j) Finances

Délib n°2019/107 – Subventions du budget principal aux budgets annexes

Après la présentation des Comptes Administratifs, Monsieur le Président rappelle le montant total de la subvention du budget principal aux budgets annexes soit 396 111,00 € réparti sur sept budgets annexes.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les subventions du budget principal aux budgets annexes.

Délib n°2019/108 – Fixation des montants des Attributions de Compensation provisoires pour l'année 2019

Un courrier a été envoyé aux mairies pour leur notifier le montant provisoire des attributions de compensation de l'année 2019 (déduction du transfert de charges pour la compétence ALSH pour les Communes de Gouzon et Jarnages et pour la compétence Ecole).

Monsieur Victor interpelle l'Assemblée sur les comptes administratifs 2018. Les chiffres 2018 relatifs aux écoles devront être transmis à la Communauté de Communes pour le calcul du transfert de charges.

Le Conseil Communautaire approuve les montants des AC provisoires pour l'année 2019.

Délib n°2019/103 – Effacement de dettes budget 40005 Assainissement

Délib n°2019/104 – Effacement de dettes budget 40000 Principal

Il est présenté aux membres de l'Assemblée les différents effacements de dettes envoyés par Monsieur le Trésorier de Boussac.

- Budget Annexe Assainissement :

o 68,13 €

o 510,63 €

- Budget Principal : 275,59 €

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité les effacements de dettes présentés.

Délib n°2019/105 – ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR « L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE TRAVAUX/FOURNITURES/SERVICES EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET D'EXPLOITATION ÉNERGÉTIQUE »

Il est proposé au Conseil Communautaire d'adhérer à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique ». Le SDEC 23, auquel adhère la Communauté de Communes, a rejoint un nouveau groupement sur le périmètre de la Région Nouvelle-Aquitaine qui est coordonné par un Syndicat de la Gironde. L'EPCI doit également adhérer à ce groupement pour bénéficier de tarifs négociés sur notamment la fourniture de l'électricité et du gaz.

L'adhésion à un groupement de commande pour l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique est acceptée à l'unanimité.

Délib n°2019/116 – Création d'une régie pour l'encaissement du montant des locations occasionnelles de l'espace de CoWorking

Afin que les utilisateurs occasionnels de l'espace CoWorking puissent régler directement le montant de la location lors de leur venue, il est nécessaire de créer une régie pour l'encaissement du montant des locations.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la création de régie pour l'encaissement du montant des locations.

k) Ressources Humaines

La compétence écoles élargie à l'ensemble du territoire comprendra 25 agents. Pour cette compétence, il est nécessaire d'avoir une personne qui gèrera exclusivement ce service.

La Communauté de Communes a réceptionné 20 candidatures. Madame Creuzon, Monsieur Simonnet, Madame Jouanny et Monsieur Guillaume ont rencontré les quatre sélectionnés.

Dans un premier temps, la personne sera en CDD.

Il est signalé également qu'une rencontre (une sur chaque ex EPCI Boussac et Evaux) a eu lieu entre les maires, les atsem, les agents d'entretien et les secrétaires pour parler entre autre du transfert ou de la mise à disposition des agents.

Délib n°2019/119 – Création d'un poste de Coordonnateur / trice Service Ecoles

La Communauté de Communauté va étendre la compétence écoles à l'ensemble du territoire et ce à compter du 1^{er} septembre 2019. Il s'avère nécessaire de recruter un(e) coordonnateur (trice) du service écoles pour la gestion de la compétence écoles.

Monsieur le Président propose la création d'un poste d'animateur territorial – catégorie B - à partir du 01 mai 2019 à temps complet.

La création d'un poste d'animateur territorial de catégorie B à compter du 01 mai 2019 est acceptée à l'unanimité par l'Assemblée délibérante.

l) Ecoles

La Commission Ecoles s'est réunie le 28 février 2019 pour définir la stratégie :

- Coordonnateur,
- Référent élu avec la double casquette (élu communal et élu communautaire) pour notamment les petits travaux.
- Charte
- Questionnaire pour le budget primitif
- Rencontre avec les conseils d'écoles.

4- Autres

- Syndicat Mixte Fermé

Délib n°2019/117 – Convention entre la Communauté de Communes Creuse Confluence et le Syndicat Mixte Fermé Est Creuse pour la cotisation 2019

Monsieur Turpinat présente le projet de convention, fait savoir qu'elle permet le versement d'une subvention annuelle au Syndicat Mixte Fermé Est Creuse pour la cotisation 2019. Pour l'année 2019, elle s'élève à 4,50 € par habitant soit 65 310,00 € pour la période du 1^{er} mars 2019 au 31 décembre 2019.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le projet de convention entre la Communauté de Communes Creuse Confluence et le Syndicat Mixte Fermé Est Creuse pour le versement de la cotisation annuelle 2019.

Le Syndicat Mixte Est Creuse déménagera à Chambon-sur-Voueize le 1^{er} mai 2019.

Pour les missions de contractualisation, le SMF a recruté une personne et une seconde arrivera en juillet.

- Plan Particulier pour la Creuse

Délib n°2019/118 – Plan Particulier pour la Creuse

Monsieur le Président fait savoir qu'il est demandé à chaque Président d'EPCI de signer ce document, de se reconnaître dans les objectifs, la stratégie et les actions proposés par le Plan et de s'engager à mettre en œuvre les conditions de sa réussite.

Il précise que la version définitive du Plan Particulier pour la Creuse a été validée par Monsieur le Premier Ministre.

La signature du document en présence de Monsieur le Premier Ministre aura lieu le 05 avril 2019.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer le Plan Particulier pour la Creuse au nom de la Communauté de Communes Creuse Confluence.

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité la signature du Plan Particulier pour la Creuse.

- Evolis 23

Le budget 2019 d'Evolis 23 a été voté le mardi 26 mars 2019. Ils seront prochainement dans le local au 1^{er} étage de la mairie de Gouzou.

- Conseil Communautaire

Le prochain Conseil Communautaire aura lieu le 10 avril 2019 à Budelière.

- UDAF 23

Une réunion a lieu le jeudi 28 mars à 14h00 pour le rendu de l'étude menée par l'UDAF 23 sur le territoire de Creuse Confluence. L'étude aura coûté 5 000,00 €.

La séance est levée à 21h06.